

Division du premier degré

Fiche profil de poste : **Coordonnateur/coordonnatrice du réseau d'éducation prioritaire REP – Collège Leclerc Schiltigheim**

Circonscription : Eurométropole Nord

Localisation : Collège Leclerc - Schiltigheim

Le Réseau d'Education Prioritaire Leclerc à Schiltigheim comprend le collège du même nom, la maternelle Joséphine Baker, le nouveau groupe scolaire Victor Hugo et les écoles élémentaires Jean Mermoz et Leclerc. Le comité de pilotage du réseau est composé de la Principale, de l'IEN, de l'IA-IPR-référent, du coordonnateur et des directeurs des écoles.

1. Définition du poste et des missions :

Le coordonnateur / la coordonnatrice du REP exerce son activité sous la responsabilité conjointe de la Principale du collège Leclerc et de l'IEN de la circonscription. Ses missions s'exercent essentiellement à trois niveaux :

A l'échelon académique

- Contribution à la mise en œuvre de la politique d'Education prioritaire
- Participation aux réunions de coordonnateurs organisées à l'initiative des services départementaux
- Collaboration avec les partenaires institutionnels selon les besoins académiques (Préfecture, Eurométropole, ...)

A l'échelon du Réseau d'Education Prioritaire

- Identification des objectifs et suivi du programme d'actions inscrit au projet de réseau.
- Préparation des réunions du comité de pilotage du REP et secrétariat
- Tenue des tableaux de bord à partir des indicateurs déterminés dans le cadre du projet de réseau et en fonction des demandes institutionnelles
- Participation à la conception et à la mise en œuvre d'actions de valorisation des travaux des élèves.
- Transmission des informations internes au réseau aux différents acteurs
- Collaboration avec la commune de Schiltigheim, partenaires, acteurs éducatifs et culturels locaux
- Mise en cohérence, suivi et évaluation des différents dispositifs d'accompagnement des élèves et d'appui à la parentalité : CLAS, accompagnement éducatif, OEPRE,...
- Suivi des différents dispositifs de financement.

A l'échelon des écoles et du collège

- Appui aux équipes pédagogiques et aux directions d'écoles et d'établissement pour le montage de projets pédagogiques dans le cadre des priorités du REP
- Suivi et développement des actions de liaisons inter-cycles et inter-degrés portant notamment sur les pratiques évaluatives
- Participation aux réunions de directeurs, aux conseils d'école et aux CA du collège selon l'ordre du jour
- Coordination du dispositif « OEPRE » en concertation avec les directeurs.

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

- Capacité à représenter avec clarté et loyauté l'Education nationale
- Qualités d'organisation et d'analyse
- Engagement professionnel propice à impulser et accompagner les projets mis en œuvre au sein du réseau
- Bonne connaissance du système éducatif (1er et 2nd degré) et des dispositifs de la politique de la ville
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute, aptitudes à communiquer et à travailler en équipe
- Compétences en informatique : traitement de texte, tableau...
- Disponibilité, autonomie, sens de l'innovation.

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Le candidat sera entendu par une commission
 - Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - ISAE, Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves
 - NBI
 - Indemnité REP
-

Contact :

IEN Eurométropole Nord : téléphone : 03-88-69-93-40 / ien.eurometropole.nord@ac-strasbourg.fr

Principale du collège Leclerc : téléphone : 03-88 33 19 43